

JX

M2023C00278

## s d'appel public à la concurrence

de l'organisme qui passe le marché :

**IE SAINT APPOLINARD** - 10, Place du Village - 38160  
LINARD- Tél. : 04.76.64.10.78 -  
.st.appolinard@orange.fr

**édure** : Procédure adaptée (Article 28 du Code des  
cs) - Procédure couverte par l'accord sur les marchés  
MC. Possibilité de négocier en fin de procédure.

**ché** : **Réhabilitation de la Salle d'Animation Rurale.**

**arché** : Travaux.

**ion et de livraison** : 80, route du Mécant - 38160 SAINT  
).

**ues principales** : Réhabilitation de la Salle d'Animation  
ite du Mécant 38160 SAINT APPOLINARD.

**tribution des lots** : Lots séparés.

**nsistance des lots** : 7 lots :

molition - Maçonnerie

uverture - Zinguerie - Isolation

isons - Faus Plafonds - Peinture - Menuiseries - Bar  
mberie

ctricité Courants Forts - Courants Faibles

rrelage - Faïence

ambre froide - Mobilier cuisine

**es travaux** : 4 SEPTEMBRE 2023.

**ition des travaux** : 3 mois.

**utions** : Offre économiquement la plus avantageuse  
onction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pon-  
- Prix des prestations, 40% Dossier technique.  
é de négociation.

**ention du dossier de consultation** : Les documents  
es sur : <https://marches-securises.fr> et par retrait auprès  
IPLAN - ZI La Gloriette 38160 CHATTE.

**ation du marché** : Les dépôts de plis doivent être im-  
- remis par voie dématérialisée.

**réception des offres** : **Vendredi 16 juin à 12h00.**

**de l'avis à la publication** : Mercredi 17 Mai 2023.

**demandes de renseignements complémentaires** et  
**offres électroniques sont accessibles sur le profil**  
[s://www.marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

## AVIS ADMINISTRATIFS

M2023C00279



### SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE

Il sera procédé à une enquête portant sur le projet de modification  
du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vinay, Du Lundi 12  
juin 2023 à 8h30 au jeudi 13 juillet 2023 jusqu'à 17h. L'objet de cette  
modification est l'ouverture à l'urbanisation d'une zone d'activités éco-  
nomiques dans le secteur des Levées.

**CONSULTATION DU DOSSIER** pendant toute la durée de l'enquête :

- A la mairie de Vinay, **Place de l'hôtel de Ville de Vinay** sur support  
papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

**. du Lundi au Vendredi**, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,

**. le Samedi**, de 9h à 11h.

- Au siège de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, **7 rue du  
Colombier** à Saint-Marcellin, sur support papier aux jours et heures  
habituels d'ouverture au public :

**. Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

- Sur les sites internet :

. de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté :

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

. de la commune de Vinay : [www.vinay.fr](http://www.vinay.fr)

**PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR** : Madame  
Pascale POBLET, commissaire enquêtrice désignée par le Tribunal  
Administratif de Grenoble, recevra à la mairie de Vinay, Place de l'Hôtel  
de Ville, les :

- lundi 12 juin de 10:00 à 12:00

- mercredi 28 juin de 15:00 à 17:00

- samedi 01 juillet de 9:00 à 11:00

- jeudi 13 juillet de 15:00 à 17:00

Pendant la durée de l'enquête publique, jusqu'au jeudi 13 juillet à 17h,  
les intéressés peuvent formuler leurs observations :

- Sur les registres d'enquête publique déposé à la mairie de Vinay et  
au siège de l'intercommunalité ;

- Par lettre, à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice, adres-  
sée à la **Mairie de Vinay, Place de l'hôtel de ville, 3870 Vinay;**

- Par courriel à : [enquete.poblet@gmail.com](mailto:enquete.poblet@gmail.com)

Toutes les observations, propositions et contre-propositions écrites  
seront tenues à la disposition du public à la mairie dans les meilleurs  
délais.

Les observations du public pourront être communicables à toute per-  
sonne en faisant la demande et à ses frais.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête  
sont incluses dans le dossier d'enquête.